



**CLE MAULDRE**  
**Commission Locale de l'Eau de la Mauldre**

**RAPPORT D'ACTIVITES 2010**

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b>	<b>1</b>
<b>SYNTHÈSE DES ACTIONS MENÉES EN 2010</b>	<b>2</b>
<b>1. ACTIVITES DE LA CLE</b>	<b>3</b>
1.1. Réunions des instances de la CLE	3
1.2. Instruction des dossiers soumis à l'avis de la CLE	3
1.3. Compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE	4
1.4. Communication	4
<b>2. REVISION DU SAGE DE LA MAULDRE</b>	<b>5</b>
2.1. L'élaboration d'un tableau de bord	5
2.2. Précision de la méthodologie de révision	5
2.3. Les études complémentaires	6
<b>3. ACTIONS POUR LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DU SAGE</b>	<b>9</b>
3.1. Enjeu « Diminuer les pollutions » : objectifs 1A, 1B et 2	9
3.2. Enjeu « Prévenir et gérer les inondations » : objectifs 3 et 4	9
3.3. Enjeu « Assurer durablement l'équilibre ressource-besoin » : objectifs 6A et 6B	10
3.4. Enjeu « Protéger, gérer, restaurer les milieux naturels aquatiques » : objectifs 7 et 8	10
3.5. Enjeu « Renforcer l'attrait des cours d'eau » : objectifs 9 et 10	10
3.6. Etat d'avancement de la mise en œuvre du SAGE	11
<b>4. DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU COBAHMA EN EPTB MAULDRE</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXE 1 : LISTE DES DOSSIERS SOUMIS A L'AVIS DE LA CLE EN 2010</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE 2 : DOCUMENTS PRODUITS PAR LE COBAHMA ET la CLE EN LIGNE SUR INTERNET</b>	<b>17</b>

## SYNTHÈSE DES ACTIONS MENÉES EN 2010

L'année 2010 est une année de transition marquée par l'arrivée à échéance du premier SAGE de 2001 et le lancement de sa révision. La nouvelle version du SAGE de la Mauldre doit être finalisée pour la fin d'année 2012, l'année 2013 étant dédiée à la phase d'instruction réglementaire du document. Ainsi, le SAGE révisé devrait être approuvé en fin d'année 2013.

Comme validé en assemblée générale du 13 octobre 2009, la révision du SAGE de la Mauldre sera confiée à un prestataire extérieur.

Les travaux préparatoires à la révision du SAGE sont les principales activités de la CLE en 2010. Ils sont plus précisément :

- L'élaboration d'un tableau de bord dressant le bilan du premier SAGE,
- La précision de la méthodologie de révision : découpage de la révision en différentes prestations d'études,
- Le lancement d'études complémentaires réalisées et formalisées en interne sous forme de plusieurs recensements / diagnostics nécessaires à l'état des lieux.

En parallèle, les actions habituelles concourant à la mise en œuvre du SAGE de la Mauldre ont été maintenues :

- L'accompagnement technique courant et renforcé aux maîtres d'ouvrages (assainissement, rivières et inondations),
- Le suivi des travaux en rivières,
- L'intervention en cas de pollution ou d'infraction au titre de la loi sur l'eau,
- Le suivi qualité de l'écosystème rivière (mesures biologiques),
- L'animation auprès des scolaires,
- Etc.

Dans la dernière partie du paragraphe dédié à la mise en œuvre du SAGE, un bilan de l'état d'avancement du SAGE de la Mauldre est dressé. Il permet de montrer que plus de la moitié des actions sont en cours ou réalisées.

# 1. ACTIVITES DE LA CLE

## 1.1. REUNIONS DES INSTANCES DE LA CLE

Un bureau de la Commission Locale de l'Eau (CLE) organisé le 1 février 2010 a permis :

- D'approuver le programme d'actions 2010 du COBAHMA, associé au budget 2010 du COBAHMA
- De valider le nouveau document « Compatibilité des PLU avec le SAGE de la Mauldre »;
- De présenter l'état d'avancement du tableau de bord du SAGE de la Mauldre et des indicateurs.

Un second bureau de la CLE a été tenu le 7 octobre 2010. Il a permis de :

- Lancer la révision du SAGE de la Mauldre
- Valider la méthodologie de révision en abordant notamment les futurs objectifs du SAGE.

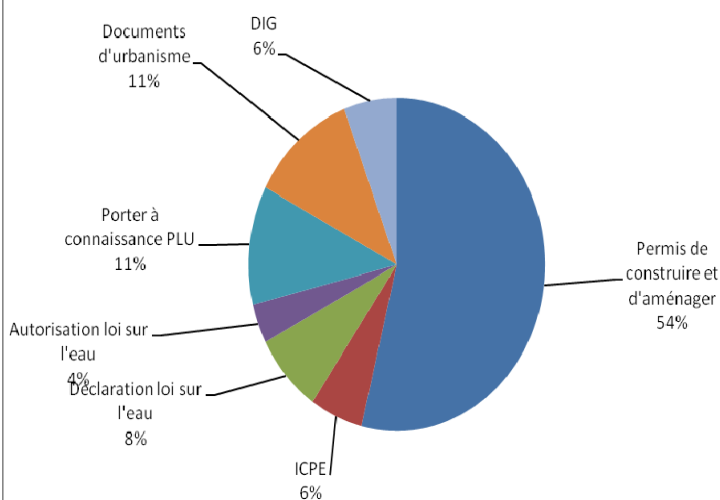
L'assemblée générale de la CLE s'est réunie le 9 novembre 2010. Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Actualisation du bureau de la CLE,
- Révision du SAGE de la Mauldre : lancement opérationnel de la révision, validation d'une méthodologie affinée pour cette révision et discussion sur les futurs objectifs du SAGE,
- Avis de la CLE sur la demande de reconnaissance des grands lacs de Seine comme établissement public territorial de bassin (EPTB) sur le territoire seine amont,
- Transformation du COBAHMA en EPTB Mauldre.

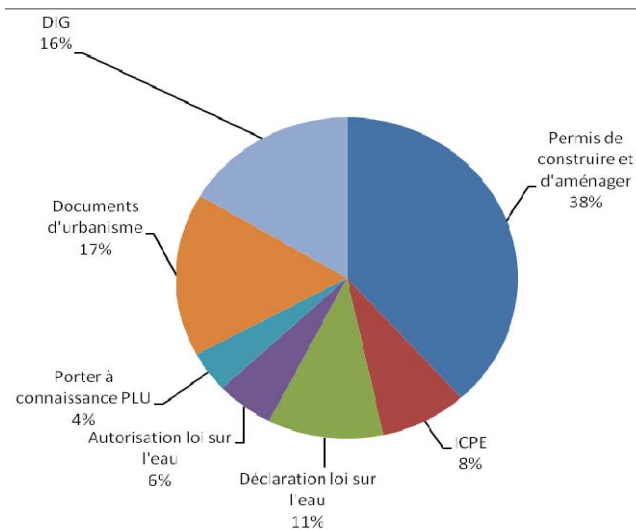
## 1.2. INSTRUCTION DES DOSSIERS SOUMIS A L'AVIS DE LA CLE

Les dossiers soumis à l'avis de la CLE en 2010 étaient au nombre de 52 : ils sont détaillés en annexe 1 du présent rapport.

Ce nombre est supérieur la quantité de dossiers instruits annuellement. Les graphiques ci-dessous permettent d'apprécier la répartition des dossiers soumis à l'avis de la CLE en 2010).



Répartition en nombre de dossiers



Répartition en temps passé (estimation) sur les dossiers

La CLE a continué son travail d'accompagnement des maîtres d'ouvrage (STORENJI et GRT Gaz) dans le cadre de la rénovation du site de stockage de gaz souterrain et de compression de Beynes. Plusieurs réunions se sont tenues en février et avril 2010. Des échanges ont eu lieu régulièrement.

Un important travail de concertation a été engagé avec le maître d'œuvre du projet de Golf de Thiverval-Grignon, prévu dans la vallée du Maldroit, afin de prendre en compte les prescriptions du SAGE et d'améliorer le parti paysager prévu initialement. Les travaux sont prévus sur une durée de 7 ans avec une incidence directe sur la vallée du Maldroit. D'une superficie de 60 hectares, le golf sera aménagé sur un centre de stockage de déchets inertes. 4 avis de la CLE ont été rendus en 2010 et plusieurs réunions de travail dont des réunions avec les services de l'Etat ont été organisées.

### **1.3. COMPATIBILITE DES DOCUMENTS D'URBANISME AVEC LE SAGE**

Le document intitulé « Intégration des prescriptions du SAGE de la Mauldre dans les PLU » a été analysé par la DDEA en 2008. Cette analyse a été présentée à ses agents en charge du suivi de l'élaboration et de la révision des PLU au cours de la réunion du 6 mars 2009. Ainsi, une refonte du document a été réalisée pour ne pas fragiliser juridiquement le PLU. Le nouveau document s'intitule « Compatibilité des PLU avec le SAGE de la Mauldre », il est rédigé selon une entrée « urbanisme » plutôt que « eau » (au contraire du document initial). Il a été validé par le bureau de la CLE du 1<sup>er</sup> février 2010 puis diffusé en avril 2010 aux communes, aux partenaires ainsi qu'à la DDT.

La CLE est maintenant systématiquement sollicitée par la Direction Départementale des Territoires (DDT) des Yvelines, dans le cadre de l'élaboration des Porter à connaissances (PAC) des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). De plus, la CLE est conviée aux conférences interservices organisées par la DDT. A cette occasion, les services échangent sur les difficultés pouvant être rencontrées dans le cadre de l'élaboration ou la révision de certain PLU.

### **1.4. COMMUNICATION**

Depuis la fin d'année 2005, l'ensemble des documents produits par le COBAHMA est en ligne sur le site [www.gesteau.eaufrance.fr](http://www.gesteau.eaufrance.fr). (Cf. annexe n°2). Fin 2010, 87 documents sont téléchargeables.

## 2. REVISION DU SAGE DE LA MAULDRE

Lors de l'assemblée générale de la CLE de la Mauldre du 13 octobre 2009, le lancement de la révision du SAGE a été adopté ainsi que le principe d'externaliser cette mission.

### 2.1. L'ELABORATION D'UN TABLEAU DE BORD

Avant de débiter la révision, le COBAHMA a élaboré en interne en 2010, un premier état des lieux du SAGE de 2001 étayé d'un tableau présentant l'état d'avancement des actions prévues dans le SAGE. L'objectif est de dresser un état des lieux assez étoffé servant de base de travail au bureau d'études chargé de la mission d'Assembleur.

En complément, depuis fin 2009, un travail est également mené sur la mise en place d'un tableau de bord composé d'un bilan pour chacun des 12 objectifs du SAGE, présenté sur 2 pages en vis-à-vis, avec :

- un rappel de l'état initial en 2000 et des prescriptions du SAGE (orientations et recommandations), le bilan des actions réalisées sur la période 2000-2009,
- les indicateurs qui dressent le bilan de l'avancement.

Au cours de l'année 2010, un travail de collecte des données nécessaires pour établir les indicateurs notamment auprès des partenaires extérieurs (IAURIF, DDASS, distributeurs d'eau,...) a été engagé.

Une première version de ce tableau de bord devrait pouvoir être finalisée en 2011.

### 2.2. PRECISION DE LA METHODOLOGIE DE REVISION

Il était ainsi envisagé initialement de lancer au deuxième semestre 2010 un appel d'offres pour la réalisation d'un état des lieux exhaustif sur le bassin versant de la Mauldre. Un cahier des charges avait ainsi été rédigé en ce sens.

Cependant, compte tenu des éléments collectés dans le cadre de l'établissement du futur tableau de bord, des connaissances techniques internes, des études déjà existantes, de l'estimation financière de ce type de prestation et des délais à respecter, il apparaissait plus opportun :

1. de confier la mission globale de révision du SAGE à un même bureau d'études,
2. d'approfondir certaines thématiques en parallèle.

#### 1 – La mission globale de révision du SAGE

La mission globale de révision du SAGE, « **dite prestation de l'assembleur** » consiste en :

- la réalisation d'un état des lieux et diagnostic synthétiques,
- la rédaction des documents du SAGE à savoir le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le règlement,
- l'élaboration du rapport environnemental,
- un montage du dossier d'enquête publique,
- l'accompagnement de la CLE jusqu'à la phase d'enquête publique.

Le bureau d'études qui sera mandaté aura également pour mission de consolider les résultats des différentes études à lancer sur les thématiques précitées.

En sus, une mission d'assistance juridique sera confiée à un autre prestataire afin de vérifier la compatibilité des documents rédigés par l'assembleur, particulièrement du règlement du SAGE, avec la réglementation en vigueur notamment le SDAGE.

## **2 – L'approfondissement de certaines thématiques : études complémentaires**

Les thématiques proposées d'approfondir ont été choisies pour leur pertinence au vu du nouveau contexte réglementaire (DCE, SDAGE Seine-Normandie) ainsi que du contenu du SAGE actuel et de ses études préalables. Ces thématiques sont les suivantes :

- Les zones humides,
- Les obstacles à la continuité écologique,
- La gestion qualitative et quantitative,
- Les Aires d'Alimentation des Captages (AAC),

Elles feront l'objet d'études spécifiques à lancer dans le cadre de la révision du SAGE. Ces dernières permettront également d'apporter les éléments nécessaires à la rédaction du PAGD et du règlement. En 2010, les cahiers des charges de certaines de ces études ont été élaborés.

Cette méthodologie du SAGE a été validée par l'assemblée générale de la CLE du 9 novembre 2010.

## **3 – L'organisation de la participation des membres de la CLE**

Le travail de la CLE sera organisé sous forme de commissions thématiques, de bureau et d'assemblée générale. Ainsi, 3 commissions thématiques seront créées :

- une commission pressions qualitatives et quantitatives,
- une commission pressions hydromorphologiques et milieux remarquables,
- une commission risque d'inondation, urbanisme et usages récréatifs.

Ces commissions seront chargées de valider l'état des lieux pour les parties qui les concernent, de suivre et de valider les études complémentaires ainsi que de formaliser les objectifs et les dispositions du futur SAGE nécessaires pour répondre aux enjeux identifiés sur le bassin versant de la Mauldre (plusieurs variantes à proposer).

### **2.3. LES ETUDES COMPLEMENTAIRES**

En préalable au lancement d'études complémentaires, la réalisation et la formalisation en interne de plusieurs recensements / diagnostics étaient indispensables en vue de bien identifier les besoins dans le cadre de l'état des lieux et plus globalement de la révision du SAGE.

Concernant les thématiques à approfondir, à l'exception des AAC, des comités techniques particuliers, avec les différents partenaires, ont été organisés afin de définir la méthode, valider les résultats, identifier la stratégie et élaborer les cahiers des charges en tant que de besoin.

#### **Les zones humides**

Afin de limiter les dépenses, le recensement des zones humides a été réalisé pour partie en interne pour in fine lancer une prestation uniquement sur les zones humides prioritaires en 2011.

Dans un contexte réglementaire en pleine mouvance, un inventaire des zones humides probables et des zones effectives a été réalisé. Pour cela, les techniciens de rivières du COBAHMA ont effectué de nombreuses enquêtes de terrain en 2010. Une réunion du comité technique s'est tenue le 16 novembre 2010.

Ce travail sera poursuivi en 2011.

### **Les obstacles à la continuité écologique**

Le SAGE doit recenser les obstacles à la continuité écologique c'est-à-dire tous les aménagements constituant une entrave longitudinale ou latérale au libre écoulement naturel des eaux.

Le recensement de ces obstacles a été réalisé en interne par l'équipe technique du COBAHMA au cours de l'été 2010. Pour cela le parcours intégral du Maldroit, du ru d'Elancourt, de la Mauldre amont ainsi que des vérifications ponctuelles ont été réalisés. De cette façon, plus de 200 obstacles ont été recensés. En 2011, il restera le ru de Gally à investiguer.

Une fois ce recensement réalisé, un comité technique a été organisé afin de déterminer s'il était nécessaire d'engager des investigations plus poussées notamment en termes de connaissances des obstacles. Une réunion de travail s'est tenue le 8 décembre 2010. Au vu de la qualité du travail fourni, le lancement d'une étude n'a pas été jugée nécessaire. Au regard des objectifs réglementaires, des études déjà engagées, des possibilités d'actions, l'axe Guyonne / Mauldre aval a été identifié comme prioritaire pour la restauration de la continuité écologique.

Les données seront donc intégrées telles quelles dans l'état des lieux du SAGE établi en 2011.

### **La gestion qualitative et quantitative**

Afin d'atteindre les objectifs fixés dans le SDAGE Seine-Normandie, le futur SAGE devra aller plus loin que le précédent en terme de gestion quantitative de la ressource en eau dans le but de la préserver et de favoriser le développement de la vie biologique : définition notamment de règles de répartition entre les différents usagers en % des volumes disponibles et de règles visant au maintien des débits biologiques minimum.

Une réunion du comité technique s'est tenue le 28 octobre 2010 afin de déterminer, à dire d'experts, s'il est pertinent de lancer une étude particulière sur cette thématique au vu de l'état quantitatif des ressources en eau superficielle et souterraine.

Cette réunion a conclu à la pertinence de lancer une telle étude. Reste à savoir s'il est plus logique soit de la lancer dans le cadre de la révision du SAGE sachant que les résultats ne pourront être pris en compte (les deux études étant réalisées dans des mêmes délais) soit dans le cadre de la mise en œuvre du futur SAGE. Cette dernière question sera tranchée en 2011.

### **Les Aires d'Alimentation des Captages (AAC),**

La protection qualitative des captages définis comme stratégiques par le Grenelle de l'environnement sont les captages F5 de la Chapelle, B1 des Bîmes et le captage d'Aulnay-sur-Mauldre. L'état impose l'élaboration de programme d'actions sur ces captages d'ici fin 2012.

L'étude de l'aire d'alimentation d'un captage est le premier volet d'une démarche plus globale que l'on peut scinder en trois grandes étapes et dont l'objectif final est la protection du captage contre les pollutions diffuses :

- Volet n°1 : étude du bassin d'alimentation de captages (étude hydrogéologique, définition de l'aire d'alimentation du captage et cartographie de la vulnérabilité).
- Volet n° 2 : diagnostic territorial des pressions agricoles et non agricoles sur l'aire déterminée ci-dessus pour identifier les mesures à mettre en œuvre.
- Volet n°3 : définition d'un programme d'action pour reconquérir la qualité de l'eau.

Afin de réaliser des économies d'échelle, de faire bénéficier les maîtres d'ouvrage en eau potable de l'expertise technique existante au sein du COBAHMA, une étude mutualisée a été lancée en décembre 2009 sur les captages suivants :

- Le champ captant des Bîmes appartenant au SIRYAE,
- Les forages du champ captant de la Chapelle appartenant à la SAUR (forages F4 et F5) puis F2 et F3 rajoutés en cours d'étude (captages de la Lyonnaise des eaux),



- Le captage des Aulnays appartenant à la commune d'Aulnay-sur-Mauldre,
- Le captage de la Falaise appartenant au SIAEP La Falaise/Nézel.

La réalisation de cette étude a été confiée au cabinet SAFEGE. Pour cela, il a réalisé une analyse bibliographique, des investigations complémentaires de terrain (création de piézomètres, prospections géophysiques, diagnostic des captages, campagnes de suivi de qualité des eaux et des niveaux d'eaux, etc.) et un diagnostic du fonctionnement de l'aquifère de la Craie.

Un premier comité de pilotage de cette étude a eu lieu en février 2010 : il a permis de présenter les résultats de l'analyse bibliographique, de réaliser un premier diagnostic de fonctionnement de l'aquifère de la craie et de valider les investigations complémentaires à mener (mise en place et suivi de piézomètres, essais de pompage, réalisation d'une diagraphie sur la Chapelle).

Le comité de pilotage du 8 septembre avait pour objectif de présenter les résultats des investigations de terrain. Ces investigations avaient pour but de répondre aux incertitudes levées par SAFEGE, à savoir l'existence et la quantification :

- des relations captages/rivières,
- des relations captages/coteaux (apports de la nappe tertiaire de l'Eocène),
- l'origine des eaux captées à la Chapelle.

Il a été décidé lors de cette réunion de lancer en complément des investigations de terrain déjà menées 5 traçages. Début 2011, SAFEGE proposera une délimitation des aires d'alimentation des captages.

Une fois cette étude réalisée, il est envisagé de lancer les volets n°2 et n°3 de la démarche précédemment décrite sur ces mêmes captages : le cahier des charges relatif à ces prestations a été élaboré et envoyé pour validation en fin d'année aux partenaires financiers et aux services de l'Etat (DDT et DRIEE).

### 3. ACTIONS POUR LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DU SAGE

En complément de l'appui technique habituel, un appui technique renforcé auprès des syndicats de rivières est mis en place depuis 2009 par le COBAHMA pour l'aide à l'émergence des travaux envisagés par le SIAMS et le SIEAB de la Mauldre aval. Un suivi des travaux du SIAERG est mené par le COBAHMA, qui assiste par ailleurs un certain nombre de communes sur leurs travaux d'assainissement.

#### 3.1. ENJEU « DIMINUER LES POLLUTIONS » : OBJECTIFS 1A, 1B ET 2

En 2010, année de transition, seul un suivi biologique par pêche électrique a été réalisé en octobre. Suite à la pollution du 31 juillet 2008, les résultats montrent une amélioration progressive sur les stations touchées par la pollution (Aulnay-sur-Mauldre et Beynes centre ville).

D'autre part en 2010, les pollutions suivantes ont été constatées :

Commune	Date	Localisation	Type de pollution	Intervenants
Aulnay-sur-Mauldre	20/01/2010	Mauldre aval	Rejet d'hydrocarbures	COBAHMA
Jouars-Pontchartrain	18/05/2010	Ru du Pré des Fontaines	Pollution bassin du Pré des Fontaines	COBAHMA
Jouars-Pontchartrain	05/05/2010	Ru d'Elancourt	Boues dans le ru d'Elancourt	COBAHMA
Boissy-sans-Avoir	25/05/2010	Ru de Breuil	Boues dans le ru de Breuil	COBAHMA
Saint Germain de la Grange	07/06/2010	Maldroit	Rejets directs d'eaux usées	COBAHMA
Saint Rémy l'Honoré	20/09/2010	Mauldre	Pollution au fuel domestique	COBAHMA/ONEMA/Pompiers
Saint Nom la Bretèche	29/06/2010	Ru de Gally	Rejet direct d'eaux usées	COBAHMA

L'exposition « jardinons sans pesticides » destinée aux jardiniers amateurs a été mise à disposition des communes de Beynes, Chavenay et Elancourt.

#### 3.2. ENJEU « PRÉVENIR ET GÉRER LES INONDATIONS » : OBJECTIFS 3 ET 4

##### Appel à projets inondations

Au mois d'août 2010, la DRIEE Ile-de-France a interrogé le COBAHMA pour connaître sa position quant à son éventuel engagement dans le nouveau dispositif PAPI qu'il compte lancer. Faute de détails sur ses nouvelles modalités et de pouvoir interroger les syndicats maîtres d'ouvrage en temps voulu, le COBAHMA n'a pu se positionner. Le COBAHMA a également été sollicité par la DRIEE en octobre 2010 pour avis sur le projet de cahier des charges de ce nouveau dispositif : des remarques ont été émises sur ce document.

**Suivi de la révision des P.P.R.I.**

Concernant le PPRI du ru de Gally, aucune réunion d'état d'avancement de la procédure n'a été réalisée en 2010.

**Prise en compte dans les documents d'urbanisme de la limitation du ruissellement à 1l/s/ha**

Le COBAHMA répond aux différentes sollicitations au cas par cas et continue l'instruction des permis de construire de plus de 10 000 m<sup>2</sup> dans le cadre du secrétariat technique de la CLE. Une nouvelle version du cahier d'application a été diffusée aux communes en même tant que le document « Compatibilité du PLU avec le SAGE de la Mauldre » en avril 2010.

**3.3. ENJEU « ASSURER DURABLEMENT L'ÉQUILIBRE RESSOURCES – BESOINS : OBJECTIFS 5, 6A ET 6B**

Cf. partie sur les Aires d'Alimentation des Captages dans le cadre de la révision du SAGE.

**3.4. ENJEU « PROTÉGER, GÉRER, RESTAURER LES MILIEUX NATURELS AQUATIQUES » : OBJECTIFS 7 ET 8**

La Mauldre ne fait pas l'objet de travaux actuellement. Le SIAMS et le SIEAB de la Mauldre aval ont déposé des dossiers de demande de déclaration d'intérêt général aux services en charge de la police de l'eau pour autoriser l'entretien courant des cours d'eau de leur périmètre d'action. Les autorisations réglementaires devraient intervenir en 2011. La CLE devra rendre un avis sur ces dossiers.

La mise en œuvre du programme d'entretien du ru de Gally, sous la maîtrise d'ouvrage du SIAERG, a débuté en octobre 2008. Les travaux sont suivis par les gardes-rivières du COBAHMA (cf. 1.2.3.).

**3.5. ENJEU « RENFORCER L'ATTRAIT DES COURS D'EAU » : OBJECTIFS 9 ET 10**

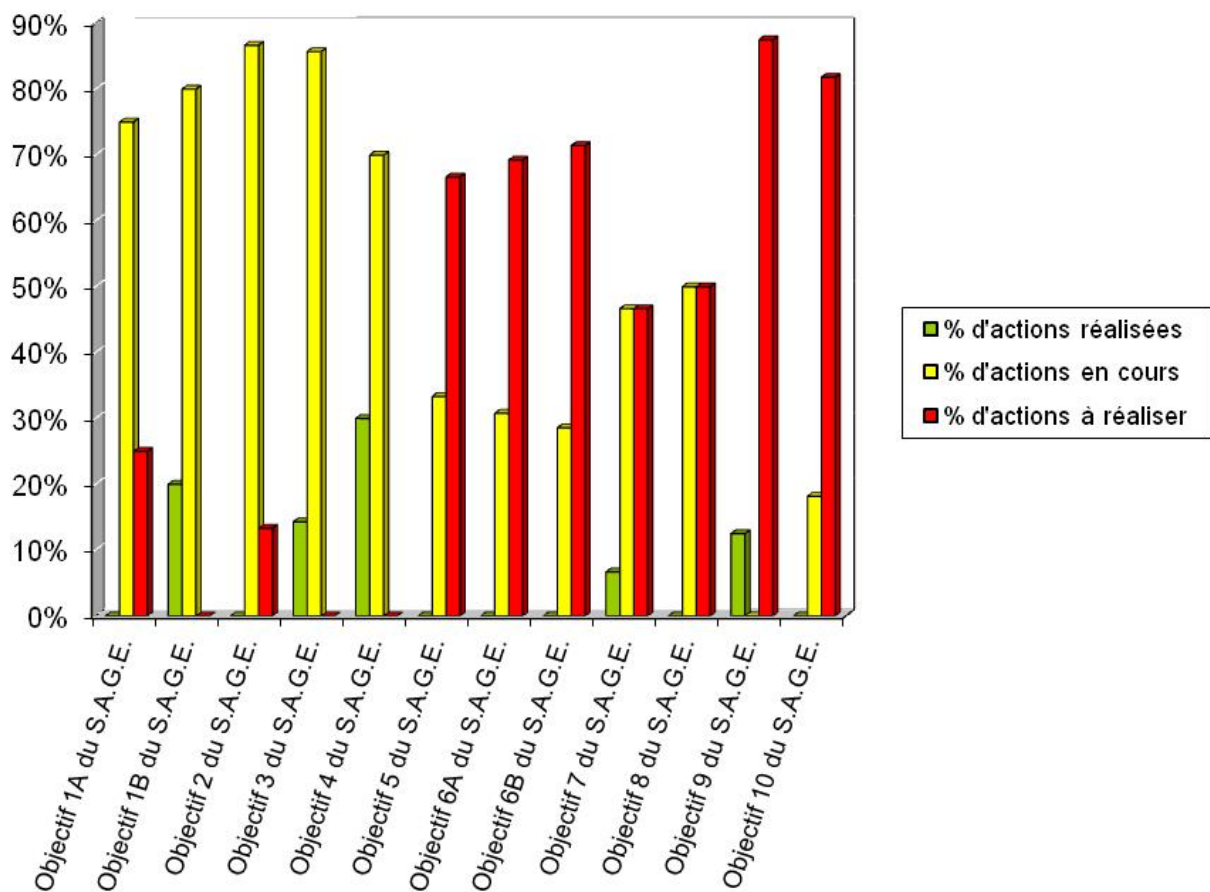
En 2010, 4 classes ont bénéficié d'animations du COBAHMA. Elles sont recensées dans le tableau suivant :

DATE	ECOLE	Commune	Classe
14/01/2010	Ecole élémentaire publique	Autouillet	CP/CE1
15/01/2010	Ecole élémentaire publique	Autouillet	CE2/CM1/CM2
7 et 12/10/2010	Ecole élémentaire publique	Marcq	CM1/CM2
7 et 12/10/2010	Ecole élémentaire publique	Montainville	CM1/CM2

Cette diminution du nombre d'animations s'explique notamment par une sollicitation moins importante des écoles du bassin versant de la Mauldre.

### 3.6. ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE

Un bilan de l'état d'avancement du SAGE de la Mauldre permet de montrer que plus de la moitié des actions sont en cours ou réalisées. La figure ci-dessous présente le résultat de ce bilan par objectif du SAGE.



#### 4. DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU COBAHMA EN EPTB MAULDRE

Par son courrier en date du 30/09/2010, l'Institution Interdépartementale des Grands lacs de Seine, a sollicité l'avis de M. le Préfet de Région Île de France, sur le périmètre d'un futur EPTB Seine-amont.

Le bassin versant de la Mauldre étant inclus dans cette proposition de périmètre, la CLE disposait d'un délai très court pour rendre son avis : 2 mois à compter du 30/09/2010.

Or, il s'avère que le COBAHMA a été créé dans l'esprit qui prévaut pour la reconnaissance en EPTB et dispose déjà de certaines missions correspondant parfaitement à celles d'un EPTB (*articles L.213-12, L212-4 et R.212-33 du code de l'environnement*) :

- Un EPTB doit jouer le rôle d'animateur vis-à-vis des autres collectivités ou groupements dans les limites de ses missions et de son périmètre, pour faciliter la gestion équilibrée de la ressource en eau à l'échelle d'un bassin hydrographique cohérent et notamment (article L211-1 du code de l'environnement) : la prévention des inondations, la préservation et la gestion des zones humides, la contribution à l'atteinte du bon état écologique.
- Dans son domaine d'action, l'EPTB assure la cohérence et l'efficacité de l'action publique à l'échelle du bassin hydrographique par son rôle d'information, d'animation et de coordination.
- Il peut se porter maître d'ouvrage, notamment en application de l'article L211-7 du code de l'environnement, de travaux ou d'études, intervenir sur les cours d'eau, gérer le domaine public fluvial, élaborer et mettre en œuvre les trames bleues et vertes.... Il peut également se voir confier par la commission locale de l'eau (CLE) le rôle déterminant de structure porteuse du SAGE.

Dans ce contexte, lors de son assemblée générale du 9 novembre 2010, la CLE de la Mauldre :

- a approuvé le principe de création d'Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) Seine amont, conformément au SDAGE Seine Normandie, et en conséquence a approuvé la candidature des Grands lacs de Seine pour être un de ces EPTB sur l'axe de la Seine,
- s'est interrogé sur la signification de l'appellation « Seine amont » dont les caractéristiques socio-économiques correspondent à l'amont de Paris, les caractéristiques fluviales de la Seine étant quant à elles définitivement fixées à l'aval de la confluence avec l'Oise,
- a donné un avis défavorable au périmètre élargi tel que proposé par les Grands lacs de Seine, car ne correspondant pas aux missions présentées par cette structure qui ne propose pas non plus de gouvernance à l'échelle d'un territoire aussi vaste et complexe,
- a proposé que le dit périmètre pour l'EPTB Seine amont Grands lacs de Seine soit défini sur l'axe de la Seine jusqu'à la confluence avec l'Oise et sur l'axe de ses affluents équipés de barrages réservoirs en amont de Paris, à savoir là où son action sera la plus pertinente et la plus efficiente,
- a demandé que soit réservée à d'autres structures la capacité de se porter candidates à d'autres EPTB Seine amont, conformément à la disposition 160 du SDAGE Seine Normandie.

La transformation du COBAHMA en EPTB Mauldre se fait en étroite collaboration avec le Président du COBAHMA qui est convaincu de cette démarche : ce point a été délibéré lors du conseil syndical du 15 décembre 2010. Concernant l'avis proposé sur les Grands Lacs de Seine, les autres CLE de la Région Ile-de-France ont adhéré à ce projet d'avis et ont délibéré en ce sens prochainement.

## ANNEXE 1 : LISTE DES DOSSIERS SOUMIS A L'AVIS DE LA CLE EN 2010

Commune	Type de dossier	Pétitionnaire	Nature de l'opération	Avis
Thiverval-Grignon et Saint-Germain-la-Grange	Permis d'aménager	CNT	Construction d'un golf	Favorable sous réserves
Méré	Permis d'aménager	Financière DL	Permis de lotir ZAC Méré Gare	Favorable sous réserves
Thiverval-Grignon	ICPE	SEPUR	Station de transit de déchets ménagers spéciaux de Thiverval	Favorable sous réserves
Communes du Ru de Gally	DIG	SIAERG	DIG pour programme de travaux	Favorable sous réserves
Thiverval-Grignon et Saint-Germain-la-Grange	Déclaration loi sur l'eau	CNT	Création d'un Golf	Favorable sous réserves
Plaisir	Déclaration loi sur l'eau	SCI WINDSOR 5	Création de 94 pavillons (SCI WINDSOR 5) et de 47 pavillons (ADI PROMOTION) - cf dossiers cle 08034 et 08035	Défavorable
Villepreux	Permis de construire	SDIS 78	Extension de la caserne de Pompiers	Favorable
Les Clayes sous-Bois	Permis de construire	Immaldi et Compagnie	Construction d'un bâtiment ALDI Marché	Favorable avec réserves
Les Clayes sous-Bois	Permis de construire	BUT Exploitation	Agrandissement d'un bâtiment pour création d'une réserve complémentaire	Défavorable puis favorable avec réserves
Saint Nom la Bretèche	Permis de construire	Commune de Saint Nom la Bretèche	Construction d'un poste à cheval de gendarmerie	Défavorable puis favorable avec réserves
Communes du SIAMS	DIG	SIAMS	Travaux d'entretien de la végétation sur la Mauldre supérieure et de restauration de la Fontaine des Pères	Favorable
Clayes sous Bois	Permis de construire	SAS RESTO DEV LEON	Construction d'un restaurant léon de Bruxelles	Favorable avec réserves

Commune	Type de dossier	Pétitionnaire	Nature de l'opération	Avis
Villepreux	Autorisation loi sur l'eau	SIA du Val de Gally Ouest	Renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration de Villepreux et d'autorisation des rejets des déversoirs d'orage	Favorable avec réserves
Clayes sous Bois	Permis de construire	SARL GIRAFFE/cie de Phalsbourg	Extension d'un centre commercial	Favorable avec réserves
Saint-Germain-la-Grange	Permis de construire	M. DAUXERRE	Construction d'un hangar agricole	Favorable avec réserves
Saint-Germain-la-Grange	Permis de construire	M. DAUXERRE	Construction de 2 abris à chevaux ossatures tolées	Favorable avec réserves
Versailles	Permis de construire	VERSAILLES RICHAUD ND SARL	Création de 7 lots : commerces, logements, crèche, espaces verts et parking	Favorable avec réserves
Plaisir	Permis de construire	Association Sésame Autisme Yvelines	Création d'un bâtiment de distribution entre 2 bâtiments existants	Favorable avec réserves
Versailles	Permis de construire	SCI Les Jardins Richaud	Construction de logements collectifs en 3 bâtiments	Favorable avec réserves
Plaisir	Permis de construire	PLAISIMMO - SNC PLAISIR-SABLONS	Projet de rénovation du centre commercial. Extension des bâtiments sur les parkings existants	Favorable
Saint-Cyr-l'Ecole	Autorisation loi sur l'eau	AFTRP	ZAC "Charles Renard"	Pas d'avis (consultation préalable sur un dossier minute)
Les Clayes sous-Bois	Permis de construire	SCI RESIDENCES FRANCO-SUISSE M. MERIADEC	Construction d'un immeuble d'habitation	Favorable avec réserves
Mareil-sur-Mauldre	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC pour le PLU de la commune de Mareil-sur-Mauldre	Pas d'avis
Bois d'Arcy	Modification du PAZ	Commune de Bois d'Arcy	Modification du PAZ de la ZAC de la Croix Bonnet	Pas d'avis
Le Chesnay	Permis de construire	SNC Chesnay Pierre 2	Restructuration et extension du centre commercial régional Parly 2	Impossibilité d'émettre un avis sur le dossier en l'état
Les Clayes sous-Bois	Permis de construire	SCI des Dames	Implantation d'un restaurant asiatique dans un entrepôt existant	Pas d'avis (non nécessaire inf 10 000 m <sup>2</sup> )
Les Clayes sous-Bois	Permis de construire	M. Renyi HUANG	Implantation d'un restaurant asiatique dans un entrepôt existant	Pas d'avis (non nécessaire inf 10 000 m <sup>2</sup> )

Commune	Type de dossier	Pétitionnaire	Nature de l'opération	Avis
Les Clayes sous-Bois	Permis de construire	Société ADI	Construction d'un immeuble neuf de 17 logements collectifs, d'un commerce et de parkings	Pas d'avis (non nécessaire inf 10 000 m <sup>2</sup> )
Villepreux	Permis de construire	M. GRENET	Construction d'une maison individuelle	Pas d'avis (non nécessaire inf 10 000 m <sup>2</sup> )
Marcq	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC pour le Plu de la commune de Marcq	Pas d'avis
Plaisir	Permis de construire	HGMS Plaisir Grignon	Extension du foyer d'accueil médicalisé de 60 lits	Défavorable
Villepreux	Permis de construire	SCI Résidences Franco-suisse M. MERIADEC-COUTURON	Construction de 76 logements collectifs et d'un local indifférencié	Favorable avec réserves
Les Clayes sous-Bois	Permis de construire	SAS Blue Forest	Reconversion d'un bâtiment industriel en siège social d'entreprise	Défavorable
Thiverval-Grignon	Déclaration loi sur l'eau	GRT Gaz	Déviations d'une canalisation de gaz naturel à Beynes	Défavorable
Le Tremblay-sur-Mauldre	Porter à connaissance PLU	DDT	PAC pour le PLU de la commune du Tremblay	Pas d'avis
La Boissière l'Ecole	ICPE	SCI la Tremblaye	Dossier d'autorisation d'exploiter une unité de biométhanisation agricole	Pas d'avis (hors bassin versant)
Bréviaires	Mise en compatibilité POS	DDT	Avis sur la mise en compatibilité du POS des Bréviaires relative à l'opération d'installation d'un captage d'eau potable pour le SIMYPER	Avis favorable sous réserves
Plaisir	Permis de construire	SPA	Construction d'un nouveau refuge-fourrière et démolition des bâtiments existants (cf. dossier CLE 06016)	Favorable avec réserves
Les Clayes sous-Bois	Permis de construire	Expansiel promotion	Construction d'un immeuble neuf de 27 logements collectifs, de 6 maisons de ville, d'un équipement communal (au RDC du bâtiment collectif et d'un parc de stationnement de 64 places en sous-sol)	Pas d'avis (non nécessaire inf 10 000 m <sup>2</sup> )
Communes de la Mauldre aval	DIG	SIEAB	Travaux d'entretien de la végétation sur la Mauldre aval	Favorable
Les Clayes sous-Bois	ICPE	BULL	Exploitation des installations de réfrigération-compression et de combustion	Favorable sous réserves
Villepreux	Déclaration préalable de travaux	Compagnie d'Arc de Villepreux	Installation d'un module démontable	Favorable sous réserves
Epône	Porter à connaissance PLU	DDT	PAC pour le PLU de la commune d'Epône	Pas d'avis



Commune	Type de dossier	Pétitionnaire	Nature de l'opération	Avis
Thiverval-Grignon	PLU	DDT	Avis sur le PLU de la commune de Thiverval-Grignon	Favorable
Clayes sous Bois	Permis de construire	SCI LA CREULE	Construction d'un centre commercial	Favorable
Plaisir	Déclaration loi sur l'eau	PLAISIR PEUPLIERS SAS	Dossier minute Construction de maisons et logement	Pas d'avis
Clayes sous Bois	Permis de construire	ADI	Construction d'un immeuble de 16 logements collectifs, d'un bureau et de parkings	Pas d'avis (non nécessaire inf 10 000 m <sup>2</sup> )
Fontenay-le-Fleury	PLU	DDT	Avis sur le PLU de la commune de Fontenay-le-Fleury	Favorable
Neauphle le Château	PLU	DDT	Avis sur le PLU de la commune de Neauphle le Château	Favorable avec réserves
Le Chesnay	Permis de construire	Centre Hospitalier de Versailles	Construction maternité scintigraphie et accès	Défavorable
Les Alluets-le-Roi	Porter à connaissance PLU	DDT	PAC pour le PLU de la commune des Alluets	Pas d'avis
Les Mesnuls	Porter à connaissance PLU	DDT	PAC pour le PLU de la commune des Mesnuls	Pas d'avis

## ANNEXE 2 : DOCUMENTS PRODUITS PAR LE COBAHMA ET LA CLE EN LIGNE SUR INTERNET

Site : <http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/sage.php?id=SAGE03010>

Mise à jour : 07/12/2010

Nombre de documents en ligne : 89

	DOCUMENTS EN LIGNE
<b>Documents du SAGE</b> 1	Le SAGE - Introduction
	Le SAGE - Chapitre 1- La problématique - 1ère partie
	Le SAGE - Chapitre 1 - La problématique - 2ème partie
	Le SAGE - Chapitre 2 - Les enjeux, objectifs et actions
	Le SAGE - Chapitre 3 - Les moyens
<b>Etudes</b> 19	Fiche de synthèse de la qualité d'eau en 2008
	Rapport qualité 2008 Mauldre
	Fiche de synthèse de la qualité d'eau en 2007
	Rapport qualité 2007 Mauldre
	Rapport qualité 2006 Mauldre
	Rapport qualité 2005 Mauldre - Partie 1 : rapport
	Rapport qualité 2005 Mauldre - Partie 2 : cartes
	Présentation des résultats des campagnes de pêches électriques 2004
	Rapport qualité 2003 Mauldre - Partie 1 : rapport
	Rapport qualité 2003 Mauldre - Partie 2 : cartes
	Rapport qualité 2002 Mauldre - Partie 1 : rapport
	Rapport qualité 2002 Mauldre - Partie 2 : cartes
	Rapport qualité 2001
	Rapport qualité 2000
	Fiche de synthèse de la qualité d'eau sur le ru d'Elancourt en 2007
	Rapport qualité Elancourt 2007
	Rapport qualité Guyonne 2006
	Rapport qualité Gally 2005
	Rapport qualité Maldroit 2004
	Rapport qualité Lieutel 2003
Présentation des stations utilisées pour les pêches électriques	
Atlas des fiches stationnelles du réseau de mesures du CO.BA.H.M.A.	
<b>Cahiers des charges</b>	
<b>Documents juridiques</b> 17	Arrêté préfectoral du 06/05/2011 n°201126-005 portant modification de la composition de la CLE
	Arrêté préfectoral du 08/04/2011 n°11-1091/DRE portant modification de la composition de la CLE
	Arrêté préfectoral du 06/08/2010 portant modification de la composition de la CLE
	Arrêté préfectoral du 17/05/2010 portant modification de la composition de la CLE
	Arrêté préfectoral du 17 août 2009 portant composition de la CLE
	Arrêté préfectoral du 18 juillet 2008 portant composition de la CLE
	Arrêté préfectoral du 16 juillet 2007 portant composition de la CLE
	Cahier des prescriptions techniques générales d'entretien et de requalification du Merdron
	Cahier des prescriptions techniques générales de la Mauldre et de ses affluents
	Cahier des prescriptions techniques générales d'entretien et de requalification sur le bassin versant du Lieutel amont
	Intégration des prescriptions du SAGE de la Mauldre dans les PLU

	DOCUMENTS EN LIGNE
	Atlas cartographique des zones humides
	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 1
	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 2
	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 3
	Plan de Prévention du risque inondation de la vallée de la Mauldre
	Délibération de la CLE du 9 novembre 2004 relative au 1l/s/ha
	Cahier d'application de la délibération limitant le ruissellement à 1 l/s/ha
	Cahier d'application - Version 2009
<b>Actions de communication</b>	Guide du riverain de la Mauldre et de ses affluents
	Calendrier l'éch'eau de la Mauldre 2009 1ère partie
	Calendrier l'éch'eau de la Mauldre 2009 2ème partie
	Plaquette de présentation du SAGE de la Mauldre
26	Article présentant le SAGE de la Mauldre
	Plaquette "Vers une meilleure utilisation de l'eau"
	Article "Vers une meilleure utilisation de l'eau"
	Plaquette de présentation des animations auprès des scolaires
	Classeur pédagogique 1ère partie
	Classeur pédagogique 2ème partie
	Votre habitation est en zone inondable : comment réagir en cas de crue ?
	Plaquette "Comment réagir face à une pollution des eaux"
	Plaquette Jardiner au naturel engrais
	Plaquette Jardiner au naturel auxiliaires
	Plaquette Jardiner au naturel paillage
	Plaquette Jardiner au naturel compostage
	Echo des phyt'eaux bulletin n°1
	Echo des phyt'eaux bulletin n°2
	Echo des phyt'eaux bulletin n°3
	Echo des phyt'eaux bulletin n°4
	Echo des phyt'eaux bulletin n°5
	Echo des phyt'eaux bulletin n°6
	Echo des phyt'eaux bulletin n°7
	Plaquette - Approche globale de la qualité des eaux de la Mauldre page 1
	Plaquette - Approche globale de la qualité des eaux de la Mauldre page 1
	Fiche spécifique de présentation de la qualité des eaux de la Mauldre : ammonium
	Fiche spécifique de présentation de la qualité des eaux de la Mauldre : nitrates
	Fiche spécifique de présentation de la qualité des eaux de la Mauldre : phosphore
	Fiche spécifique de présentation de la qualité des eaux de la Mauldre : matières organiques
	Plaquette de présentation du CO.BA.H.M.A. - Retirée désuète
<b>Compte rendu de réunion</b>	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2009
	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2008
	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2007
	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2006
7	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2005
	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2004
	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2002-2003
<b>Sur la toile</b>	Liens vers les sites internet des 66 communes du bassin versant de la Mauldre
2	Liens vers les sites internet des syndicats et structures intercommunales
<b>Autres</b>	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2009
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2008
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2007
11	Liste des marchés publics passés en 2007

	DOCUMENTS EN LIGNE
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2006
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2005
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2004
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2003
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2002
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2001
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2000
<b>Atlas cartographiques</b>	Atlas cartographique des zones humides
0	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 1
	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 2
	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 3
<b>Actualités</b>	Bilan 2005-2007 du plan d'actions phyto
6	Matinée technique du 12/02/09
	Réunion d'information pour les acteurs locaux du sous bassin du ru de Gally en 2008
	Réunion d'information pour les acteurs locaux du sous bassin du Maldroit en 2008
	Réunion d'information pour les acteurs locaux du sous bassin de la Mauldre aval en 2008
	Réunion d'information pour les acteurs locaux du sous bassin de la Mauldre amont en 2008